



**Procès-Verbal
de la séance du conseil municipal
du 7 octobre 2025 à 20h00**

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, PIERLOT GIUDICI
Mmes CABIROL, REMY, NISI, THIRIAT, FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : REINSCH procuration à FRITZINGER, EVRARD procuration à
PIERRON, GREFF, procuration à MANZANO

Absent non excusé: COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025 est adopté à l'unanimité des voix.

44) Devis ordinateur secrétariat de mairie (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société SIE d'un montant de 966.35 € H.T. pour remplacer l'ordinateur du secrétariat de mairie.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société SIE d'un montant de 966.35 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents et régler la facture correspondante.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

45) Devis WeMagnus de Berger Levrault (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société Berger Levrault d'un montant de 4 190 € H.T. pour la mise en place de WeMagnus Pack Optimal.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société Berger Levrault d'un montant de 4 190 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents et régler la facture correspondante.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

46) Devis sauvegarde informatique (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société SIE d'un montant de 983.66 € H.T pour l'achats d'un NAS afin d'assurer la sauvegarde informatique du secrétariat de mairie.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société SIE d'un montant de 983.66 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents et régler la facture correspondante.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

47) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable (rapporteur G. PIERLOT)

Le conseil municipal, après délibération :

- Adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024 du Syndicat Intercommunal des Eaux des Verny.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

48) Attribution des marchés de travaux pour l'aménagement d'une cantine périscolaire au sein de la salle polyvalente et amélioration thermique de la salle (rapporteur P. MANZANO)

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence en date 17 juillet 2025 ;

Vu le rapport d'analyse des offres du 30 septembre 2025 ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis de la réunion en date du 1^{er} octobre 2025 ;

Sur proposition de Monsieur GUERRISI Antoine, architecte, chargé de l'analyse des offres, monsieur le Maire :

- Propose de retenir les entreprises suivantes :

	Entreprises retenues	Montant H.T.
Lot 1 : Gros Œuvre -Enduit Extérieur	PHILIPPE BTP	61 361.65 €
Lot 2 : Charpente-Couverture-Zinguerie	HEMLOCK	33 149.10 €
Lot 3 : Menuiserie Extérieure Aluminium	SOFIB	28 378.00 €
Lot 5 : Plâtrerie- Faux-Plafonds- doublage	NESPOLA	59 664.00 €
Lot 6 : Electricité courants faibles	KAUFFMANN	67 840.00 €

Lot 7 : Chauffage Ventilation Sanitaire	LADROSSE KRUPA	115 712.90 €
Lot 10 : Peinture-revêtement mural	FAUST	9 997.30 €

- Propose de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général conformément aux dispositions du code de la commande publique les lots suivants :

Lot 4 : Menuiserie Intérieure Bois-Mobilier	Déclaration sans suite
Lot 8 : Chape - Carrelage- Faïence	Déclaration sans suite
Lot 9 : Revêtement de sols souples	Déclaration sans suite

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Attribue les marchés de travaux pour l'aménagement d'une cantine périscolaire au sein de la salle polyvalente et amélioration thermique de la salle aux entreprises suivantes :

	Entreprises retenues	Montant H.T.
Lot 1 : Gros Œuvre -Enduit Extérieur	PHILIPPE BTP	61 361.65 €
Lot 2 : Charpente-Couverture-Zinguerie	HEMLOCK	33 149.10 €
Lot 3 : Menuiserie Extérieure Aluminium	SOFIB	28 378.00 €
Lot 5 : Plâtrerie- Faux-Plafonds- doublage	NESPOLA	59 664.00 €
Lot 6 : Electricité courants faibles	KAUFFMANN	67 840.00 €
Lot 7 : Chauffage Ventilation Sanitaire	LADROSSE KRUPA	115 712.90 €
Lot 10 : Peinture-revêtement mural	FAUST	9 997.30 €

- Autorise monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises mentionnées ci-dessus ainsi que toutes les pièces se rapportant aux marchés de travaux pour l'aménagement d'une cantine périscolaire au sein de la salle polyvalente et amélioration thermique de la salle
- Déclare sans suite pour motif d'intérêt général conformément aux dispositions du code de la commande publique les lots suivants :

Lot 4 : Menuiserie Intérieure Bois- Mobilier	Déclaration sans suite
Lot 8 : Chape – Carrelage- Faïence	Déclaration sans suite
Lot 9 : Revêtement de sols souples	Déclaration sans suite

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Rappel des délibérations

<i>N° délibération</i>	<i>Vote</i>	<i>Objet</i>
44	Adoptée	Devis ordinateur secrétariat de mairie
45	Adoptée	Devis We Magnus de Berger Levraut
46	Adoptée	Devis sauvegarde informatique
47	Adoptée	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable
48	Adoptée	Attribution des marchés de travaux pour l'aménagement d'une cantine périscolaire au sein de la salle polyvalente et amélioration thermique de la salle

Le Maire,

Philippe MANZANO



La secrétaire de séance

Marie LE BIGOT

A handwritten signature 'B' is written in cursive, with a small dot to its right.